

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19134 - 74ÈME ANNÉE

**Olivier Bancoult, Liseby Elysé, Nando Bodha et Rama Poonoosamy arriveront mercredi par le vol de 10 heures 50**

## Les Chagossiens et leurs invités demain à La Réunion



Lors de la dernière visite d'une délégation chagossienne, des Réunionnais leur avaient fait un accueil chaleureux. (photo A.D.)

**Dans un message diffusé hier, le Comité de solidarité Chagos-Réunion annonce deux temps forts demain : arrivée des Chagossiens et de leurs invités à l'aéroport de Gillot à 10h50, et rassemblement pour la paix sur le parvis des Droits de l'Homme à Champ Fleuri à 16 heures.**

« Nous venons par ce message vous confirmer la venue à La Réunion d'Olivier Bancoult et Liseby Elysé du 17 au 19 octobre, ainsi que de Nando Bodha et Rama Poonoosamy, auteur et éditeur du livre sorti récemment "L'Archipel du sàgrin".

\* Le mercredi 17, c'est l'accueil à l'aéroport Roland Garros que nous vous indiquons en priorité, à 10 h 50. Nous espérons nous retrouver pour saluer nos amis chagossiens et les autres invités.

La conférence de presse d'Olivier Bancoult qui aura lieu au restaurant de la Gare du Nord à partir de 14 h sera l'occasion de présenter l'ouvrage "L'Archipel du sàgrin", sur l'histoire et les luttes chagossiennes.

L'autre temps fort de la journée du 17 aura lieu sur le parvis des Droits de l'Homme à Champ Fleuri à 16 heures. Un rassemblement pour la paix et le retour aux Chagos, avec Olivier Bancoult et Liseby Elysé (dont le témoignage à La Haye a eu

un écho international). Un rassemblement aussi pour souligner la solidarité réunionnaise qui a permis d'envoyer une forte délégation à la Cour internationale de La Haye.

\* Le jeudi 18, Olivier Bancoult et Liseby rendront visite aux amis de Saint-Pierre et du Sud.

\* Le vendredi 19, ils rendront visite aux amis de Sainte-Suzanne, ainsi qu'au maire Maurice Gironcel.

Nous vous indiquerons ultérieurement comment vous procurer l'ouvrage de Nando Bodha.»

## Contre-réforme des retraites : vers de plus fortes inégalités à La Réunion

**Il est à craindre que le montant de la retraite soit calculé en fonction de la totalité d'une carrière et non plus selon les 25 meilleures années pour les travailleurs du privé, et des 6 derniers mois pour ceux du public. D'où de plus fortes inégalités entre les futurs retraités ce qui concernera La Réunion si le cadre actuel est maintenu.**

**L**a dernière étude sur l'INSEE a confirmé que dans un peu plus d'une quinzaine d'années, notre île comptera un quart de Réunionnais en âge d'être retraités. C'est donc une nouvelle société qui se prépare, avec le contexte d'un projet visant à changer le mode de calcul des revenus de cette partie toujours plus importante de la population.

Le gouvernement veut en effet fusionner tous les régimes de retraite en un seul. L'idée de base est qu'un euro cotisé sera égal à un certain nombre de points, et que le montant de la retraite découlerait du nombre de points accumulé.

Dès le départ, cette construction repose sur une inconnue : celle de la valeur de ce point. En insérant tous les futurs retraités dans ce système, il serait ainsi facile de geler uniformément le montant des pensions pour cause de réduction des dépenses publiques. Il suffit de constater ce qui se passe dans la fonction publique, via le gel du point d'indice. Avec comme peine supplémentaire le fait qu'à la différence des agents de la fonction publique, les retraités ne peuvent pas compter sur une mutation ou une promotion pour augmenter leur revenu.

### Inégalité des carrières

Ce qui est également très révélateur derrière l'idée de dire que

chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tout le monde, c'est de figer une société dans les inégalités. En effet, dans le système actuel, les méthodes de calcul de la pension varient selon les régimes. Mais tous reposent sur un même socle : prendre en compte les meilleures années de la carrière. Au fil des régressions successives, ce nombre est monté à 25 années dans le secteur privé, tandis que pour les fonctionnaires, ce sont les 6 derniers mois d'activité qui sont pris en compte dans le calcul de la pension. Ceci permet de pondérer quelque peu les écarts de revenus pour ceux qui ont la possibilité d'avoir droit à une retraite complète.

Prendre en compte la totalité des cotisations versées, c'est donc vouloir asseoir le mode de calcul sur la carrière professionnelle entière. Cela signifie reproduire fidèlement au moment de la retraite les inégalités qui se sont créées durant l'activité professionnelle, en enlevant l'élément modérateur constitué par la prise en compte uniquement d'un certain nombre de meilleures années. Cela ne peut donc se traduire que par une baisse des pensions du régime général, plus ou moins accentuée selon les revenus perçus durant la vie active.

À La Réunion, c'est chez les agents de la fonction publique que la régression sera la plus importante. Car le projet d'unifier tous les régimes porte en lui l'alignement du mode de calcul de la pension des retraités de la fonction publique sur celui de ceux du privé, soit sur l'ensemble de la carrière au lieu des 6 derniers mois d'activité. Se pose également la question de l'année de bonus obtenue tous les trois ans de cotisation pour les agents en poste à La Réunion, dont il est difficile de croire qu'elle puisse subsister dans un régime unique avec le secteur privé.

Le seul élément correcteur subsistant resterait alors la possibilité de toucher un complément de retraite pour avoir le minimum vieillesse. Or cette allocation est souvent refusée par les ayants droits, car elle fait l'objet d'un remboursement sur l'héritage laissé par le retraité à ses enfants.

### Pousser ceux qui ont les moyens vers les banques

La cerise sur le gâteau serait le mode de calcul du point. Une partie du patronat voudrait que sa valeur diminue en fonction de l'augmentation de l'espérance de vie, au prétexte que les retraités bénéficieraient plus longtemps de leur pension. Or, s'il est vrai que l'espérance de vie moyenne progresse chaque année, cette hausse n'est pas la même selon la classe sociale. Les pauvres vivent en moyenne moins longtemps que les riches, ce qui relativise considérablement l'argument de ces patrons qui souhaitent avant tout baisser encore leur contribution au fonctionnement de la Sécurité sociale. Toute cette stratégie risque bien d'affaiblir le régime général des retraites, afin de pousser ceux qui en ont les moyens à se tourner vers les banques pour se constituer un complément de revenu sous la forme de divers produits financiers. Ceci accentuera encore les inégalités par l'affaiblissement de la solidarité due par les plus riches.

*M.M.*

## Edito

# Investir pour protéger la population, pas pour l'exposer au danger

**U**ne fois de plus, un des pays les plus riches du monde est impuissant face à un phénomène climatique extrême. Dans le Sud de la France, des pluies diluviennes se sont abattues en pleine nuit faisant monter en quelques heures le niveau de cours d'eau de plusieurs mètres. Au moins 10 personnes ont perdu la vie, tandis que les dégâts matériels sont considérables.

Des records de pluviométrie vieux de plus d'un siècle ont été battus, dans une région où le relief favorise le ruissellement des eaux. L'urbanisation est pointée du doigt, car le béton et le goudron n'absorbent pas l'eau tombée du ciel. Ceci traduit l'inadaptation de l'aménagement à un phénomène pourtant spécifique à cette région, puisqu'appelé « orage cévenol ». Ceci à de quoi interpeller à La Réunion. Car notre île est un terrain propice à l'eau de ruissellement, compte-tenu de l'urbanisation rapide de ces dernières décennies.

La soudaineté du phénomène en pleine nuit a pris de court les autorités. Ces dernières tentent de limiter les dégâts en organisant l'évacuation d'habitants menacés par la venue prochaine de la lame d'eau. Mais pour ceux qui ont été surpris dans leur sommeil plus en amont, il est déjà trop tard.

Le réchauffement climatique risque bien de décaler vers d'autres régions ce phénomène typiquement méditerranéen. En effet, durant l'été dans l'hémisphère Nord, des régions septentrionales de l'Europe durent faire face à des feux de forêt analogues à ceux habituels dans le Sud de ce continent. Force est de constater que les pompiers

suédois ne disposaient pas des moyens de lutte contre ces incendies, car c'est un phénomène nouveau. S'il s'avérait que ces « orages cévenols » se décalaient vers le Nord, alors ils trouveraient face à eux une population et des autorités totalement prises au dépourvu. L'aménagement du territoire de ces régions n'a pas été pensé en fonction d'un climat méditerranéen.

Il est donc urgent d'anticiper, ce qui signifie des investissements pour tenir compte du principe de précaution. Sans doute la France prendra-t-elle cette question à bras le corps pour préserver sa population du pire. À La Réunion, certains font encore comme si le changement climatique n'existait pas et imaginent une ville nouvelle au bord de la mer, un nouveau port dans l'Est ou une route en mer soi-disant totalement sécurisée. La priorité doit se tourner vers des investissements protégeant la population, et non pas dans des projets qui augmentent son exposition aux effets du changement climatique.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

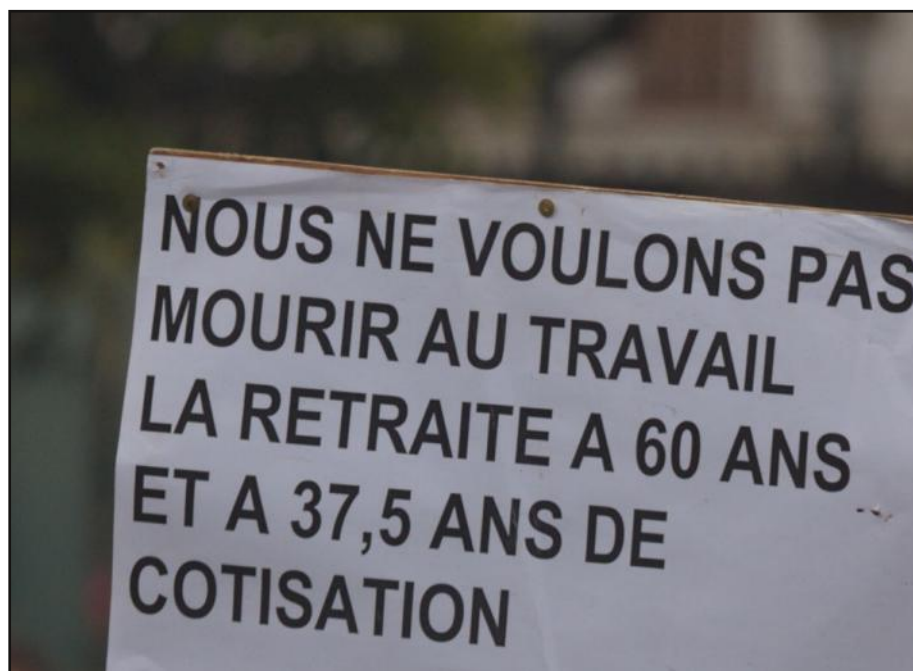
Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Richesses et gains d'espérance de vie bien mal répartis

# L'inégalité du berceau à la tombe

Quand les partisans de la régression du droit à la retraite justifient leur position par l'allongement de l'espérance de vie, ils omettent de signaler que cet allongement dépend de la classe sociale.



Avant la Seconde guerre mondiale, l'objectif des syndicalistes qui portaient le mot d'ordre « Réunion département français » était d'étendre automatiquement dans notre île les progrès sociaux rendus possibles par le développement de la lutte syndicale en France, et son concrétisation sur le plan politique. Si à cette époque, La Réunion était en situation de plein emploi, la Sécurité sociale n'existait pas, ni les retraites pour tous. Le rassemblement victorieux autour du CRADS permit d'obtenir l'abolition du statut colonial le 19 mars 1946. Cela créa pour les Réunionnais des droits qu'il était difficile d'imaginer auparavant, comme celui d'avoir accès gratuitement à des soins, ou l'ouverture d'un droit à la retraite pour les anciens travailleurs. C'est une des premières applications concrètes de la loi d'égalité. L'évolution des droits à la retraite suivit alors les progrès acquis en

France pour les salariés du privé, tandis que les agents de l'État étaient alignés sur le statut des anciens hauts fonctionnaires de la colonie, soit un régime plus favorable qu'en France.

### Inégalité devant la durée de vie

Mais l'orientation de plus en plus ultralibérale prise par les gouvernements qui se sont succédé à Paris a eu pour conséquence d'engager le droit à la retraite sur la pente de la régression. Le prétexte trouvé était celui de l'allongement de l'espérance de vie, et de la diminution du rapport entre cotisants et retraités. Une propagande a diffusé l'idée que ce système n'était plus tenable, passant habilement sous silence les conséquentes pertes de recettes de la Sécurité sociale, en raison de l'incapacité de l'État d'honorer

sa promesse de compenser les exonérations de cotisation faites aux entreprises. Cette même propagande oublie également de rappeler que l'augmentation de l'espérance de vie reste fonction des classes sociales. En effet, tout comme la richesse créée par le travail, les gains dans ce domaine sont mal répartis.

### Gains de productivité mal répartis

Les plus riches vivent plus longtemps, tandis que les moins bien payés sont souvent ceux qui restent le moins en retraite, car ils meurent moins âgés en moyenne. L'écart entre les classes est d'ailleurs estimé à plus de 10 ans d'espérance de vie en France. Enfin, les gains de productivité ont été spectaculaires. C'est encore plus le cas à La Réunion. Dans notre île de près de 900.000 habitants, un système peut se permettre de laisser de côté la moitié de la population car il n'en a pas besoin pour produire des richesses. C'est bien la preuve que dans notre île, le taux de productivité est très important. Mais ces gains ne bénéficient pas justement à ceux qui sont responsables de la création de ces richesses, et à ceux qui en sont exclus. Il suffit de constater l'explosion des bénéfices des actionnaires des plus importantes sociétés cotées en Bourse pour identifier où vont les gains de productivité.

M.M.

## Dégradation de la situation aux Comores

### Graves incidents à Anjouan

Les Anjouanais se révoltent aujourd'hui. On compte actuellement plusieurs blessés et plusieurs arrestations. Et ce n'est pas tout, Azali a envoyé l'armée pour calmer la situation; or au-delà des barricades, des armes sont encore aux mains de civils à Anjouan, essentiellement des bakaristes. Une source militaire parle de "plus de 400 armes".

- Des routes barrées depuis hier soir dans les régions de Sima. Les routes de Mjamawe et de Ban-

drani sont coupées, aucune circulation n'est possible.

- Dans le Nyoumakele, la route serait barrée à Nkohani entre M'remani et Hadda au croisement de la route qui va vers Moya

- A Mutsamudu, les routes de Habomo, Paje, Furtaleza yakeleju, près du cimetière catholique sont coupées.

- Les manifestants ont été dispersés par des militaires cagoulés, utilisant des grenades assourdissantes et des tirs ont eu lieu.

- Des arrestations ont lieu à Mutsamudu.

- D'un autre côté, un haut parleur aurait diffusé un message invitant les gens à se défendre avec les armes à leur disposition.

- A Mutsamudu, les gens n'osent pas sortir de chez eux, la ville est paralysé, aucune activité. Un militaire d'Anjouan déconseille fortement la population de sortir, surtout les enfants.

Source : [Actu-comores.com](http://Actu-comores.com)

## Devoir de mémoire

### Première pierre d'un monument

#### « Thomas-Sankara »

La statue dédiée à Thomas Sankara fera 5 mètres de hauteur. Elle sera construite dans l'enceinte du Conseil de l'Entente, siège du Conseil national de la révolution à Ouagadougou, où Thomas Sankara a été tué le 15 octobre 1987 avec douze de ses compagnons.

«La pose de cette première pierre en ce jour anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara et de ses douze compagnons nous offre l'occasion de commémorer ce triste

événement et de nous remémorer le sacrifice ultime que le président du Conseil national de la révolution a accepté d'assumer avec lucidité, courage et dignité », a indiqué le président du Comité international mémorial - Thomas Sankara, le colonel Bernard Sanou.

La cérémonie de la pose de cette première pierre a rassemblé plusieurs personnalités dont des membres du gouvernement.

Dans un message publié lundi, à l'occasion du 31e anniversaire du

décès de son époux, Mariam Sankara a indiqué que le secret-défense a été levé en ce qui concerne les archives classifiées sur l'assassinat le 15 octobre 1987, de Thomas Sankara.

Elle a rappelé que le président français, Emmanuel Macron, a respecté son engagement – pris publiquement lors de sa visite officielle au Burkina Faso – en donnant une réponse positive aux requêtes du juge burkinabé.

## In kozman pou la rout

### « La pa pars ou i ashté in kléron, ou va vyabou tir in son d'dan ! »

Mé zami, mi koné pa si zot la fine sèye tir in son dann in kléron mé mi pé dir azot lé pa fasil ditou. In ga la di amoin konmsa : « Fé konmsi ou i krash dodan ! ». Moin la fé mé lo son la sort dédan lété pa kékshoz pou antann. Dizon lété konm in kriyé dézéspéré... Zot i koné na dé foi demoun i gingn in larzan épi zot i ashté in lakordéon, zot i pran la poz avèk, zot i fé foto, apré lé fini, f-i fi,n-i ni. Pars la pa out larzan va done aou la capacité pou fé in n'afèrou i koné pa fé. Dann tout zafèr néna konm i di sink pour san l'inspirasyon épi katrovinkinz pour san la transpirasyon. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

# Otè

## Dis-a-douz tone de ri bio par éktar ? Sa lé posib isi La Rényon

Lé kant mèm in n'afèr sa ! Alor nou lé dann in péi i manz dori, tou lé zour shak zour, konm la baz nout manzé é oila in péi i fé vni an déor tout lo ri li la bézoin... In dalon la di amoin sa i fé a popré sinkant mil tone.

Pou mon par moin la fine dir i fo ni plant dori is La Rényon pars sa lé obligatoir. Pou kosa ? Pars ni pé pa touzour baz dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr. Pars ni pé pa kont dsi d'moun i dor lo vant domi vid pou ranpli nout boujaron anou. Pars kréol i réklam do ri bio plizanplis plito ké sak lé polyé avèk bann produi shimik épi bann dézèrban. Pars lé posib plant dori isi La Rényon an kantité épi an kalité pou nou konsomatèr rényoné.

Lé posib ? Mi antan d'isi désèrtin l'aprè souf dann mon trou d'zorèye. Zot i di : mé voyon pou plant dori i fo d'lo an kantité ou na ka rogard dsi foto koman banna i fé dann Madégaskar épi dann bann péi néna in gro prodiksyon dori. Dori in plant akouatik ? Moin l'aprè révé la ! Si i plant dori dann bann térin inondé i plant galman dori dann in bitasyon irigé épi galman an karo : an kiltir sèk konm i di défoi.

Mé mi atan ankòr in pé l'aprè di : plant aou dori isi La Rényon si ou i vé ramass la paye. Non i ramass ar pa la paye sorman, va ramass lo grin é an kantité siouplé. Dabor zot i koné fitintan téi plant dori dan la plène Sin-Pol, épi la fine fé bonpé zespéryans dann son plantaj ? L'ané 2013 in l'asosyasyon la pa fé in léspéryans dann chodron ? La done in bon rézilta si mi tronp pa.

Dimansh soir dsi antène moin la antann in plantèr Sint-Ann apré di son bann dalon épi li mèm zot i plant dori avèk in rannman plis dis-douz tone léktar san lo pou irigé, san l'angré shimik, san dézèrban avèk bann métod i rosanm la prermakiltir.

Pinss amoin ! Lété pa promyé avril dimansh soir. Lété pa in fo nouvèl-in fake new - non pli ! Lété pa in l'émisyon sinplomman pou fé ri la boush. Alor, mon bann dalon, si i gingn, si anplis lé kaziman bio, si konm mi di i fo ni fé ébin alon fé !

Oplis nou va fé, oplis bann lobby nora difikilté pou anpèsh anou fé.

*Justin*